



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 279 - 16 mars 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

Toutes les infos sur la MMMF2015 sur : <https://marchemondialedesfemmes2015.wordpress.com/>
8 mars à Paris : le compte-rendu : <https://marchemondialedesfemmes2015.wordpress.com/8-mars/>

SOMMAIRE

- 1 - Triste nouvelle en provenance de Calcutta - lesbiennes Of Color - Page 1
- 2 - Démarrage de la 4^{ème} action globale en Europe de la MMF - 8 Mars 2015 au Kurdistan turc - Marie-Thérèse - MMF Midi-Pyrénées - Page 2
- 3 - Cherifa Kheddar passée à tabac au commissariat de Cagnac - Le Matin - Mohand Bakir - Page 4
- 4 - ONU 2015 : pour une vraie politique internationale des droits des femmes ! - MFPP - Page 4
- 5 - Vote du rapport Tarabella : un pas en avant pour l'avortement en Europe - *Osez le Féminisme !*
- 6 - Des victimes de harcèlement sexuel ignorées et des agresseurs protégés, ça suffit ! - Clasches
- 7 - Droit de réponse : Féministes, un autre son de cloches ! - Collectif8mars - Nancy - Page 7
- 8 - Au sujet du meeting du 6 mars - Membres Commission Genre Attac - Page 6
- 9 - Féminisme et lutte contre l'islamophobie - Militantes féministes, syndicalistes et altermondialistes - page 8
- 10 - Santé des salariées : l'articulation vie privée / vie pro n'explique pas tout - Page 10
- 11 - Prochaine rencontre lesbienne féministe 2015 - Coordination Lesbienne en France - Page 12

INTERNATIONAL

1 - Triste nouvelle en provenance de Calcutta - lesbiennes Of Color

L'histoire de Suzette Jordan est celle de nombreuses femmes en Février 2012, elle sortait d'une boîte de nuit sur Park street quand un homme l'aborde et lui propose de la ramener en voiture. Elle est violée, jetée hors de la voiture et laissée pour compte.

En 2013 Suzette Jordan révèle courageusement son identité au monde, « Pourquoi devrais-je cacher mon identité quand ce n'était même pas de ma faute? Pourquoi devrais-je avoir honte ? J'ai été soumis à la brutalité, j'ai été soumis à la torture, et j'ai été soumis au viol, et Je me bats et je vais me battre ». Elle devient alors une activiste acharnée des droits des femmes, manifestant sans relâche contre la culture du viol et n'ayant cessé de soutenir les femmes survivantes.

Elle a combattu la ministre en chef du Bengal occidental Mamata Banerjee qui, dans son temps, avait commenté l'affaire du viol de Park street de fantaisiste. D'autres dans le gouvernement de l'État se sont demandés pourquoi elle était sortie seule et avait bu de l'alcool, Kakoli Ghosh Dastidar du Trinamool party avait suggéré qu'elle était une travailleuse du sexe et que le viol était le résultat d'un « différent entre un client et la fille ».

En septembre 2014, Suzette Jordan s'est vu refusée l'entrée d'un pub/restaurant, Ginger. Le propriétaire du restaurant déclarant qu'il ne pouvait pas la laisser car elle était la « femme violée de Park Street ». 40 ans Suzette Jordan est décédée ce vendredi d'une méningite. Que son combat vive dans nos luttes !

2 - Démarrage de la 4^{ème} action globale en Europe de la MMF - 8 Mars 2015 au Kurdistan turc - Marie-Thérèse - MMF Midi-Pyrénées

Choisir le Kurdistan pour démarrer notre première étape de la Caravane européenne était une option politique extrêmement pertinente. Dans cette période où le Moyen Orient souffre les atrocités de barbares fascistes qui vendent, violent les femmes, les utilisent comme esclaves au travail ou comme esclaves sexuelles, la présence de la MMF prenait toute sa force politique et symbolique de résistance à la barbarie et de « solidarité avec les femmes du monde entier.

Nous avons démarré *le vendredi 6 mars* et avons été accueillies à Nusaybin par des chansons, des danses, de la musique, par des femmes aux couleurs chatoyantes, brillant de toute leur joie, de leur convivialité, de leur plaisir partagé de nous retrouver. Nusaybin est une ville frontière avec la Syrie, la Municipalité est menée par le Parti des Kurdes (la coalition du HDP). Les Kurdes nous ont paru calmes, accueillants, ravis de voir tant de femmes et d'entendre toutes ces langues étrangères (nous étions 90 déléguées étrangères) : d'Italie, du Mozambique, du Brésil, du Pays Basque, du Portugal, de Serbie, du Liban, d'Allemagne, de France, de Grèce. Des femmes turques d'Ankara ou d'Istanbul, 300 femmes venues du Rojava, des dizaines de bénévoles kurdes, énormément d'habitantes de Nusaybin, elles sont toutes venues participer à la fête et aux ateliers de réflexion. Le matin nous étions divisées en deux ateliers : le matin sur le fédéralisme démocratique, la révolution du Rojava et la place des femmes dans l'organisation politique mise en place. ; l'autre sur l'écologie. L'après-midi deux autres ateliers : les violences subies par les femmes ; gynéologie/féminisme. Nous avons passé la nuit à Nusaybin, hébergées dans des familles qui en solidarité ont accepté de nous accueillir.

Le samedi 7 mars, nous avons commencé par la manifestation le long de la frontière syrienne avec un rassemblement où un podium était installé pour nous offrir des chants, de la musique, des poèmes. De l'autre côté en Syrie, un podium également était installé et une foule, encore plus nombreuse que la nôtre, était amassée là pour que nous soyons ensemble bien que géographiquement séparées. De les sentir si proches, l'émotion était vive ! Si proches et si lointaines car entre nous un champ rempli de mines anti-personnelles, des tanks, des barbelés, des militaires, tout un arsenal de guerre en apparence pas menaçant mais bien là pour séparer les peuples et ici pour séparer les femmes.

De 9h30 du matin à 13h30 nous sommes restées sous le soleil avec le bruit des femmes kurdes de Syrie qui remplissait nos têtes et nos cœurs.

L'après-midi nous sommes parties à Mardin où nous avons manifesté à nouveau dans la vieille ville où nous attendait un orchestre de femmes jouant du tambourin. Le lieu était symbolique car il avait été celui des Arméniens. En cette année commémorative des 100 ans du génocide arménien, c'était une manière de leur rendre hommage. Un concert était prévu le soir, en plein air, il y faisait froid et notre épuisement ne nous a pas permis de bien apprécier le spectacle. Nous avons dormi, épuisées, certaines chez l'habitant d'autres dans l'auberge de jeunesse gérée par la Mairie.

Le dimanche 8 mars, nous voilà reparties en Bus pour la Manifestation prévue à Diyarbakir. Plus de 20.000 personnes étaient présentes d'après les habituées de ce type de manif. Un grand rassemblement en fin de Manif a duré plus de deux heures avec des poèmes, des chants, des déclarations (dont celle de la MMF, en français, traduite en Kurde).

L'équipe de Toulouse, malgré les difficultés de connexion Internet, avons réussi le projet de communiquer avec Toulouse via Skype. Les Toulousaines parmi lesquelles il y avait beaucoup femmes kurdes, ont beaucoup apprécié ce contact vidéo malgré les mauvaises conditions techniques. Après un spectacle de danse fort intéressant et agréable, (cette fois-ci dans une salle fermée et confortable...) nous avons passé la nuit à Diyarbakir, chez l'habitante. Aysé, une femme kurde de Toulouse, faisant partie de notre délégation, a accepté de répondre à la demande de

Marion de faire son portrait radiophonique qui sera transmis à travers la radio de la Caravane européenne.

Lundi 9 mars : visite d'une exposition d'art et plantation d'arbres dans un parc. Après le repas nous avons visité les remparts de la ville que les habitants souhaitent faire reconnaître comme patrimoine de l'humanité. Nous avons participé à un film où chacune disait dans sa langue que nous étions solidaires de cette demande.

Le soir, vers 22h les bus sont partis en direction de Hatay. Elles devaient y arriver le lendemain matin. Aysé et moi sommes restées à Diyarbakir pour retourner le lendemain à Istanbul.

Le mardi 10 mars : dans la matinée nous avons eu le temps d'aller dans un Camp de Réfugiés. Ce fut un choc terrible. La douleur, le désespoir, l'anéantissement que subissent ces femmes nous ont laissées effondrées. C'est la désolation, le dénouement le plus total. Les enfants errent dans ce camp, sans scolarisation, avec très peu d'accès aux soins de santé, avec un seul point de WC pour 1.200 personnes... Pourtant tout est très propre, les femmes lavent car les points d'eau ne manquent pas, elles balayent le pas de leur tente, l'intérieur des tentes est propre, rangé, accueillant même s'il n'y a aucun meuble. Les tapis, les coussins servent à tout, à dormir, à s'asseoir, à manger. Il n'y a pas de travail, aucune activité, aucun espoir. Dans une grande tente qui se dit « maison des femmes » il y avait un poste de télé, une seule machine à coudre (pour apprendre) et un petit matelas où un bébé dormait...

Pas un seul sourire dans le visage des ces femmes, ces adolescentes ou ces enfants. Très peu d'hommes sont présents. Quelques vieillards s'assemblent dans un coin assis sur des chaises en plastique noircies par le soleil. Nous avons eu du mal à retenir nos larmes, nous nous sommes senties impuissantes, avec si peu à leur offrir. Notre écoute notre tendresse et la promesse d'en parler pour que l'on sache les horreurs que Daesch leur a fait subir étaient nos seuls apports et cela semblait si désuet...

Les viols, les ventes de fillettes et de femmes comme esclaves pour travailler ou comme esclaves sexuelles. Le cannibalisme que l'on les a forcées à consommer... Le cœur encore me fait mal à vous raconter un peu des horreurs qu'elles nous ont transmises. Dans ce camp ce sont tous des Yasidis, ils ne sont ni chrétiens, ni musulmans, ce sont les populations les plus méprisées. La population turque, comme son gouvernement, est totalement opposée à l'accueil des réfugiés et la Municipalité kurde est seule face à cet énorme problème. Il y a trois camps comme celui-là à Diyarbakir, mais la totalité des réfugiés syriens s'élève à 7,5 millions c'est dire l'énormité du désastre humanitaire, social, politique... Ce fut une expérience très forte et inoubliable. Ce n'était pas prévu au programme et cela aurait manqué à notre vision de la situation au Kurdistan.

Avant notre départ pour le Kurdistan nous avons pu rencontrer à Istanbul des membres d'un parti politique parmi lesquelles la Coprésidente et une combattante. La conversation c'est bien évidemment portée sur la politique d'Égalité femmes/hommes dans ce qui existe déjà à Rojava et les trois cantons qui l'entourent. C'est une réelle volonté politique qui s'exprime tant à travers la Charte de Rojava que dans la mise en place de la Parité partout où c'est possible. Il y a toujours une femme et un homme à la tête des Mairies, des Partis, des instances de direction que les Kurdes maîtrisent. Mais les lois seront-elles suffisantes pour faire face à des traditions, des coutumes, des mentalités machistes et patriarcales ? Bien sûr que non ! Les femmes combattantes, organisées en unités non mixtes où elles assument toutes les responsabilités, sont la fierté des autres femmes. Elles sont comme une revanche contre tout ce qu'elles subissent. Le danger serait que les combattantes soient reléguées en seconde zone après le conflit armé comme nous l'avons expérimenté dans d'autres lieux dans d'autres temps. Sans un volontarisme politique d'éducation, d'apport de valeurs, d'images, d'identifications différentes, les garçons et les filles reproduiront encore et encore les modèles sociaux de domination des hommes et de soumission des femmes.

La solidarité est primordiale, notre engagement aussi, dans la continuité, dans la durée. La délégation grecque était composée de 10 femmes dont deux journalistes. Malgré leurs difficultés financières elles ont trouvé les moyens et les forces pour être nombreuses à participer à un acte politique important.

3 - Cherifa Kheddar passée à tabac au commissariat de Cavignac - Le Matin - Mohand Bakir

Le 8 mars 2015, le message féministe d'El Mouradia était censé faire le Buzz. Promesses réformistes, égalitaires et de non-violence. Pourtant, sur l'asphalte algérois, la réalité était toute autre. Chérifa Kheddar dont le combat mémoriel, est de notoriété publique, tenait à rendre hommage aux femmes violées, violentées, assassinées par les terroristes islamistes. Elle a décidé de déployer devant la grande poste une banderole énumérant les noms de ces femmes victimes de l'islamisme.

Au moment où la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslem, lisait le message d'Abdelaziz Bouteflika à un parterre trié sur le volet, la présidente de Djazairoura recevait un coup violent que lui assenait, en pleine rue, un officier supérieur de la DGSN. Loin des caméras et de objectifs des photographes, la police se défoule. Embarquée, vers le commissariat Cavignac, de sinistre renommée, elle va subir humiliations, brimades et coups. Elle sera retenue en ce lieu jusqu'à la tombée de la nuit.

De son témoignage, recueilli le lendemain de son passage à tabac, il est difficile de dire ce qui, des violences physique et verbales qu'elle a subi ou le déni de mémoire, de l'interdit mémoriel qui lui est signifié par le moyen de cette violence policière, la plonge dans un état de choc.

Figure du combat républicain, de la résistance à la théocratie islamiste, Cherifa Kheddar a été tabassée, le 8 mars 2015, dans un commissariat algérois, par des policiers trop oublieux pour se souvenir de leur dette à l'égard de cette femme courage.

COMMUNIQUÉS

4 - ONU 2015 : pour une vraie politique internationale des droits des femmes ! - MFPP

Vingt ans après la 4^e conférence mondiale sur les droits des femmes, les Etats sont attendus à l'ONU. La France devrait saisir cette occasion pour porter sur la scène internationale son engagement affiché pour les droits des femmes.

Du 9 au 20 mars, les représentants-es des Etats du monde entier vont se réunir à New-York lors de la 59^e session de la CSW (Commission de la condition de la femme). Ils examineront les progrès réalisés depuis la conférence de Pékin de 1995, lors de laquelle ils avaient signé un programme d'action en faveur de l'égalité des sexes. Ils s'étaient notamment engagés à garantir l'accès à l'éducation et à l'information en matière de sexualité et à revoir les sanctions existantes contre les femmes en cas d'avortement. Ils avaient également affirmé que les femmes étaient « maîtresses » de leur sexualité - une première !

Vingt ans plus tard, que reste-t-il de cette conférence historique ? Dans de nombreux pays, le programme d'action a inspiré des politiques qui ont amélioré la vie des femmes, mais les progrès sont insuffisants et nombre de promesses sont restées lettres mortes. L'accès à l'avortement, soigneusement écarté des débats internationaux, est toujours contesté dans des pays aussi proches que l'Irlande, Malte, la Pologne, l'Espagne ou Chypre. Quant à l'éducation à la sexualité, elle est devenue le nouveau cheval de bataille des réactionnaires en tous genres, en France mais aussi en Allemagne, où l'on voit des groupes de « Parents inquiets » demander la fin des séances dans les écoles.

Porter une parole forte pour les droits des femmes : Conscient des progrès qu'il reste à réaliser, Le Planning Familial organise un évènement le lundi 9 mars à New-York sur l'éducation à la sexualité, en

parallèle de la CSW. Il réunira Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat aux droits des femmes, ainsi que des intervenants-es de l'OMS, du FNUAP et de l'IPPF. La France, qui s'est distinguée par ses mesures récentes en faveur du droit à l'avortement, devra poursuivre ses efforts à l'international et prendre une position forte et assumée pour l'accès à l'éducation à la sexualité dans le monde. Il s'agit d'un droit humain et d'un enjeu crucial pour l'autonomie des femmes et l'égalité des sexes.

5 - Vote du rapport Tarabella : un pas en avant pour l'avortement en Europe - Osez le Féminisme !

Le Parlement Européen a adopté à une très large majorité, le mardi 10 mars, le rapport Tarabella sur les progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2013 dans l'Union. Osez le féminisme ! exprime sa satisfaction face à l'adoption de ce rapport, progressiste en matière de droits des femmes dans l'Union européenne.

Ce rapport dresse un inventaire très exhaustif des discriminations dont sont victimes les femmes en Europe, dans tous les domaines, aussi bien public que privé. Il en ressort ainsi que les femmes sont les principales victimes des politiques d'austérité menées dans les différents Etats-membres. Les inégalités dans le monde professionnel restent encore par trop prégnantes : inégalités salariales, temps partiels imposés, taux d'emploi des femmes encore trop faible, etc. Point plus notable, ce rapport marque un pas en avant sur le terrain des droits sexuels et reproductifs, quinze mois après le rejet du rapport Estrela. En effet, l'article 44 du rapport Tarabella démontre qu'interdire l'avortement ne fait pas diminuer le taux d'avortement, bien au contraire. Quant à l'article 45, il « insiste sur le fait que les femmes doivent avoir le contrôle de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, notamment grâce à un accès aisé à la contraception et à l'avortement ». C'est la première fois que le Parlement européen vote un texte aussi progressiste en la matière, alors que l'Union européenne a toujours été muette au sujet de l'avortement. Nous saluons aussi le fait que ce texte a été adopté à 405 voix pour et 205 contre, soulignant le fait que l'immense majorité des eurodéputé-es se positionne pour le droit d'avorter. C'est aussi l'occasion d'insister sur les positions liberticides du Front national en matière de droits des femmes : tous leurs représentants ont voté contre ce texte.

Osez le féminisme ! espère que cette résolution ne restera pas que symbolique, et que des eurodéputé-es ou commissaires européen-nes iront plus en avant pour garantir l'accès à l'avortement partout en Europe. Osez le féminisme ! rappelle que le Collectif des Féministes en Mouvements, dont elle fait partie, a lancé le 17 janvier dernier une pétition visant à inscrire l'avortement dans la Charte européenne des droits fondamentaux. Les avortements clandestins continuent de tuer des femmes dans le monde chaque année (1 femme toutes les 9 minutes). Il est plus que jamais nécessaire que l'UE adopte une position commune sur ce sujet, pour les femmes européennes, mais aussi pour peser sur les négociations internationales, dont une a lieu en ce moment même à l'ONU, dans la ville de New-York (Conférence sur le statut des femmes).

TEXTES

6 - Des victimes de harcèlement sexuel ignorées et des agresseurs protégés, ça suffit ! - Clasches

C'est une « histoire » comme il en existe tant d'autres et qui met en lumière les failles d'un système qui, inlassablement, protège les agresseurs sexuels. M. H, directeur de recherche au CNRS, est connu depuis des années dans l'établissement auquel il est rattaché pour harceler sexuellement des étudiantes. Tout le monde le sait, personnels comme étudiant.e.s, personne ne fait rien. Et pour cause, quand certaines réagissent, elles sont stigmatisées et n'ont que très peu de soutien.

Une première fois pourtant, en 2006, des étudiantes se plaignent des agissements de M. H dans les

bibliothèques de l'établissement. De manière tout à fait informelle, une « sanction » est prise : M. H est interdit d'accès dans une des deux bibliothèques de l'établissement pendant un an. Rien d'autre. Puis en 2012, il est dénoncé par des usagères de l'établissement pour s'être masturbé dans une des bibliothèques de l'établissement en regardant fixement des étudiantes. Une enseignante également victime de ces agissements signale les faits sur le registre du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Une agente de prévention recueille des témoignages et le sujet est discuté en réunion du CHSCT. Ce dernier établit la véracité des faits et décide une nouvelle fois d'interdire à l'agresseur d'accéder à la bibliothèque... Mais aucune des procédures prévues par la loi n'est appliquée : le directeur de l'établissement, averti par le CHSCT, ne fait rien ; la Délégation régionale du CNRS, avertie notamment par le directeur du laboratoire, ne fait rien ; le ministère, averti notamment par un collectif militant, ne fait rien.

Puisque personne ne fait rien, M. H obtient sans embûche l'éméritat début 2013. Directeur de recherche émérite, il continue ainsi à diriger des thèses et à apparaître dans différents événements scientifiques. En septembre 2014, il prend même des responsabilités dans la direction de l'IDEX de l'université de sa ville. Un syndicat alerte les membres du CA de l'Université. Aucune réaction.

Clasches sollicite alors, en novembre 2014, la direction nationale du CNRS. Pour réponse, Clasches a d'abord reçu une leçon procédurale toute paternaliste d'un dirigeant du CNRS à l'occasion de la « première journée de sensibilisation sur le harcèlement sexuel »... au CNRS ! Ignorant tout ce qui avait été entrepris, il nous explique qu'il suffit de suivre les procédures... Mais de quelles procédures parle-t-on ?

De celles qui veulent que la direction nationale du CNRS agisse après que la Délégation régionale ait réalisé une enquête et attesté la véracité des faits dénoncés, alors même que cette Délégation a simplement refusé d'enquêter.

De celles qui exigent que les victimes connaissent le statut administratif de leur agresseur et comprennent l'in vraisemblable imbroglio réglementaire et administratif pour savoir à qui et comment demander (quémander serait plus juste...) des sanctions. De celles qui garantissent la protection des agresseurs en assurant l'entre-soi des accusés et des personnes chargées d'instruire les dossiers. De celles qui permettent que, en dépit des faits rapportés notamment à la Délégation régionale du CNRS, le dossier de M. H ne mentionne pas les faits dénoncés.

De celles qui, au final, laissent les victimes seules et sans réponse. Le CNRS s'était néanmoins engagé, en décembre 2014, à prendre en charge ce « dossier ». Aujourd'hui, rien ne nous indique pourtant que des investigations soient en cours, encore moins qu'une décision soit sur le point d'être prise... Face à la gravité des faits et à l'accumulation des preuves et témoignages, Clasche demande que le CNRS retire l'éméritat à ce chercheur. En cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes Clasches alerte les pouvoirs publics sur ce que révèle cette « affaire » : les procédures disciplinaires sont inefficaces et protègent les auteurs de harcèlement sexuel et de violences sexuelles ! Même quand des victimes osent parler, même quand des personnels soutiennent les victimes et signalent les faits, rien ne se passe ! Ceci ne peut que contribuer à maintenir le silence qui pèse sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et qui continue d'empêcher la mise au jour de nombreux faits similaires. À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre dernier, la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a affirmé son souhait de lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Elle doit alors entendre le message que Clasches porte depuis plus de 10 ans : cet objectif ne pourra pas être atteint sans une réforme profonde des procédures disciplinaires ! L'exemple rapporté ne fait que douloureusement le prouver.

7 - Droit de réponse : Féministes, un autre son de cloches ! - Collectif8mars - Nancy

Les féministes ayant participé à l'organisation de la manifestation du 8 mars consacrée aux droits des femmes à Nancy s'indignent de l'article publié sur le site loractu le 11 mars 2015. Il y est fait mention d'insultes qui auraient été proférées par les manifestant-es à l'encontre des paroissien-nes sortant de la messe. Ces accusations seraient-elles de mauvaise foi ? Nous nous étonnons de ne pas avoir été contacté-es par certains médias, et principalement loractu qui a diffusé cette information sans aucune vérification.

Voici donc notre version des faits : l'idée de la manifestation était de rendre visibles les luttes des femmes, entre autres en rebaptisant certaines places de Nancy du nom de femmes illustres. Nous avons choisi de passer par la place Saint-Epvre, que nous avons renommée «Place des Femen» en hommage à ces activistes féministes pacifiques qui dénoncent régulièrement le sexisme des trois grandes religions. Nous réaffirmons notre critique à l'égard des institutions religieuses qui jouent un rôle central dans l'oppression des femmes à travers le monde, comme nous le montrent régulièrement certains discours de religieux ou autres manifestations contre le droit à l'IVG, ou contre l'accès aux mêmes droits pour les couples homosexuels que pour les couples hétérosexuels. En France, les slogans anti-cléricaux font partie de l'histoire du féminisme, comme par exemple l'un de ceux que nous avons utilisés ce jour-là : «Cathos, fachos, machos, vous nous cassez le clito. Lâchez-nous la chatte et léchez-nous tranquilles». Ils sont entonnés partout en France. On peut éventuellement comprendre qu'en sortant de la messe dominicale certains mots, certes assez crus, puissent choquer l'oreille de certaines ouailles nancéiennes. Dans l'actualité pour les droits des femmes, il y a un certain vocabulaire, et des impératifs, et tout le monde n'a pas eu la chance d'assister aux lectures des savoureux «monologues du vagin» d'Eve Ensler pour en comprendre l'enjeu.

Il est intéressant de noter que le collectif Saint-Epvre-Liberté-christianophobie transforme ces slogans en «insultes aux familles» et «au christ et à la vierge Marie». Nous avons de notre côté entendu de la part de certains paroissien-nes des véritables insultes aux personnes et des propos islamophobes.

Plus grave encore à nos yeux, la Mairie de Nancy aurait fait un communiqué cautionnant les accusations du dit collectif. Nous ignorions que la Mairie était en mesure de confirmer des faits sur la base de témoignages d'une seule des parties. Par ailleurs, le parallèle fait avec les attentats de Charlie Hebdo nous paraît indigne, indécent et inquiétant. Bien au contraire, nous avons utilisé notre liberté d'expression. Les féministes devraient-ielles soudain se taire en passant devant les nombreuses églises du centre ville ? Nous n'empêchons aucun-e croyant-e de pratiquer sa foi. En ce 8 mars, nous occupons la rue. Alors que chacunE s'occupe de son culte. Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !

8 - Au sujet du meeting du 6 mars - Membres Commission Genre Attac

Attac est signataire de l'appel au meeting du 6 mars 2015 « Contre l'islamophobie et le climat de guerre sécuritaire ». S'il nous semble essentiel et bienvenu d'organiser des initiatives antiracistes et de refuser toute logique sécuritaire (il est d'ailleurs plus juste de parler d'offensive sécuritaire que de guerre), la nature de ce meeting nous pose problème. C'est pourquoi nous désapprouvons cette signature.

• Le meeting est ciblé contre l'islamophobie. Il nous apparaît pourtant indispensable, dans la période actuelle, de réaffirmer notre opposition, non seulement au racisme anti-musulmans mais à tous les racismes - sans omettre celui contre les Roms - et à l'antisémitisme. Islamophobie et antisémitisme se renforcent mutuellement, de même que toutes les pratiques discriminatoires se renforcent mutuellement. Faire un choix entre les différentes discriminations ne permet pas le rassemblement du mouvement social qui serait pourtant essentiel, en particulier pour lutter contre la montée de

l'extrême droite. Le texte d'appel affirme la solidarité avec les victimes des attentats, mais il nous paraîtrait indispensable qu'y figure également la condamnation des actes terroristes et du djihadisme.

- Si nous ne sommes pas opposées a priori à nous retrouver, sur une action ponctuelle - par exemple contre une discrimination particulière - aux côtés d'organisations dont nous ne partageons pas les objectifs, nous désapprouvons fermement la stratégie politique qui entend rassembler sans distinction et viser à construire un front (ici contre l'islamophobie) sur une base se voulant large au point d'accepter d'accueillir des organisations conservatrices et réactionnaires qui militent contre les droits des homosexuel·les et le mariage pour tous, contre les droits des femmes à disposer de leur corps, qui défendent une société où les femmes ont un statut inférieur et/ou qui affichent des bases communautaristes. Envisagerait-on de construire un front large contre l'austérité avec le Front national ? Imaginer combattre une discrimination en ralliant des structures qui développent des thèses discriminatoires dans d'autres domaines est un leurre dangereux. Cette stratégie, en reléguant au second plan ou en ignorant la lutte pour l'égalité des droits des personnes quel que soit leur sexe, orientation sexuelle, origine ethnique, est contre-productive.

De plus, l'absence, parmi les signataires d'organisations dont le champ d'action est la lutte contre les racismes, comme la LDH, le MRAP, la Licra ou Sos Racisme, est un élément qui nous interroge et s'ajoute aux critiques que nous venons de formuler.

Les nombreux débats qui ont eu lieu au sujet du meeting du 6 mars et les réactions critiques qui se sont manifestées au sein de la gauche et dans de nombreuses associations féministes est un signe que la stratégie adoptée est plus apte à diviser le mouvement social qu'à le rassembler.

- Pour ce qui concerne Attac, il nous semblerait pertinent de travailler notamment à rendre visible les organisations qui luttent contre les inégalités, y compris de genre, dans les quartiers populaires en France, de valoriser les luttes des féministes dans les pays de culture musulmane, (actives par exemple en Tunisie, au Maroc...), de dénoncer les rapports de domination issus du colonialisme et néo-colonialisme, etc. De manière générale, nous pensons qu'il est nécessaire que soit affirmé l'attachement à la lutte contre le sexisme, contre les discriminations envers les femmes (voilées ou non) et contre tous les racismes, pour construire une société permettant de vivre tous et toutes ensemble.

Marion Lafon, Huayra Llanque, Françoise Kiefé, Christiane Marty, Jacqueline Pénit, Sandra Rigoni, Marielle Topelet, Stéphanie Treillet, Thérèse Villame.

9 - Féminisme et lutte contre l'islamophobie - Militantes féministes, syndicalistes et altermondialistes

Des désaccords existent dans différentes organisations et au sein du mouvement féministe sur la façon d'articuler les combats antiracistes et féministes, la place de la lutte contre l'islamophobie dans ce combat, les cadres d'action, etc. Ils sont réapparus dernièrement, en particulier à l'occasion du meeting du 6 mars intitulé « Contre l'islamophobie et le climat de guerre sécuritaire ». Nous souhaiterions que le débat puisse se poursuivre sereinement sur cette question car il nous semble que les enjeux sont décisifs pour l'avenir de nos luttes.

Nous sommes particulièrement inquiètes de la montée du racisme en général, et des attaques contre des populations décrites comme « dangereuses ». Ces attaques s'inscrivent dans une période de crise sociale et de politiques d'austérité particulièrement dures pour les personnes et les groupes les plus fragilisés, mais aussi dans un climat idéologique - celui du « choc des civilisations » - qui, au nom de la « guerre contre le terrorisme », entretient la haine contre ceux et celles qui sont décrits, en tous les cas traités, comme « étrangers et étrangères » et représenteraient une menace pour la République, pour la sécurité, la laïcité, les droits des femmes, etc.

Comme l'antisémitisme est un racisme spécifique prenant les Juifs comme cible parce que de confession juive, l'islamophobie est le racisme spécifique prenant les personnes de religion

musulmane, ou supposées telles, comme cible. Il constitue un terreau privilégié au développement de l'extrême droite (tracts électoraux FN très éloquents). Mais c'est aussi devenu la manifestation d'un racisme d'État qui se traduit par la relance régulière d'initiatives législatives visant à stigmatiser les musulman-es (notamment les femmes musulmanes, cf le port du voile à l'université) ou à les désigner comme des terroristes en puissance (retrait de la nationalité française, contrôle des départs à l'étranger, etc.). Tout cela conduit à une multiplication de paroles et d'actes racistes touchant des personnes de confession musulmane ou supposées telles. Les femmes en sont les premières victimes : 81,5 % des agressions physiques islamophobes sont dirigées contre elles.

Dans ce contexte, il nous semble urgent et nécessaire d'organiser des initiatives qui dénoncent ce racisme ainsi que la politique sécuritaire qui cible principalement les musulman-es et les jeunes des quartiers, et d'exprimer notre solidarité avec elles et eux. Le meeting du 6 mars répondait à cette urgence et était porté par nombre de personnalités et d'organisations avec qui nous partageons bien des combats, notamment contre le sexisme et les LGBTphobies, même si ce n'est pas le cas de quelques-unes d'entre elles.

La lutte contre l'islamophobie est aujourd'hui un enjeu qui devrait concerner tous les mouvements sociaux qui sont porteurs d'émancipation. Réussir à mobiliser contre cette forme de discrimination ne peut qu'encourager les combats contre d'autres formes de discrimination. Construire des lieux de débat et de mobilisation, faire converger ces luttes, est le meilleur moyen d'être plus fort et de faire cesser ces injustices.

L'urgence et le défi du combat antiraciste et de la lutte contre l'islamophobie ne signifient pas d'abandonner ou de passer par pertes et profits un seul de nos combats féministes. Nous n'avons aucune complaisance à l'égard de certaines idées ou positions qui doivent être combattues (notamment concernant les opposants au mariage pour tous et toutes). Mais nous avons le sentiment que la présence, le soutien de féministes et d'organisations féministes, contre cette montée de l'islamophobie fait davantage bouger les choses sur le terrain de l'oppression des femmes que la stigmatisation et le rejet (et on se rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, des militant-es de gauche étaient plus que réticents sur le mariage pour tous et les droits y afférents).

Nous avons l'expérience de la nécessité de construire des lieux de convergences permettant, à des moments donnés, sur des sujets donnés, de construire des rapports de forces. Ainsi en est-il du combat syndical où les questions d'unité se travaillent alors même qu'il y a des désaccords (parfois très importants) entre organisations. De la même façon, dans les mobilisations qui se construisent actuellement en vue de la Conférence Climat, des réseaux religieux sont présents. Ou encore, dans la lutte qui est menée contre les paradis fiscaux, avec Attac, nous nous retrouvons dans des réseaux au côté d'organisations liées à l'église catholique. Nous ne leur avons pas imposé, comme préalable à toute discussion, de prendre position sur le droit à l'avortement ou le mariage pour tous et toutes.

Nous avons le sentiment que l'on demande toujours plus de certificats de bonne conduite (laïcité, principes républicains, féminisme, questions LGBT...) aux musulman-es (individuellement ou à leurs organisations) comme si leur religion était intrinsèquement incompatible avec nos «valeurs». Le mouvement féministe devrait être le plus à même de dénoncer les discours dominants, à la fois racistes et sexistes, qui confisquent la parole des dominées et nient leurs résistances. Car il a, dans ce domaine, une longue expérience et sait que les luttes qui touchent à l'émancipation et aux discriminations ne peuvent se faire à la place des personnes concernées. C'est ce que nous avons toujours défendu dans nos organisations respectives. Et nous sommes souvent choquées par le discours stigmatisant utilisé pour parler des femmes issues de l'immigration, y compris au sein de nos mouvements. Il faut cesser de parler à leur place, de les déposséder de toute pensée, de nier leurs parcours et leur engagement, notamment féministe.

Or, nous assistons, profondément atterrées, à une rupture au sein des organisations, y compris

celles qui luttent pour l'égalité et les droits des femmes ; nous sommes convaincues de la nécessité de ne pas hiérarchiser les luttes et, au contraire, de tout faire pour montrer ce qu'elles ont de commun. Cette rupture est préjudiciable, à la fois pour la lutte contre le sexisme et celle contre le racisme, car cela affaiblit le rapport de forces dont nous avons pourtant grandement besoin pour faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Le mouvement féministe connaît aujourd'hui les mêmes débats que ceux qui traversent nombre de nos organisations. De notre point de vue, en tant que féministes, il nous semble qu'il est nécessaire de faire cesser les exclusions sous toutes leurs formes, de reprendre les discussions sur les stratégies pour construire des fronts et la capacité à rassembler sur des enjeux précis, sans nier les désaccords ou effacer les débats nécessaires. Cela est particulièrement vrai pour les cadres unitaires que sont le CNDP et la MMF que nous avons contribués à construire, et auxquels nous sommes profondément attachées. Nous pensons qu'ils doivent favoriser et permettre l'expression de ces débats en leur sein, faute de quoi ils sont voués à voir leur influence et leur capacité d'action se réduire comme une peau de chagrin dans l'avenir. Ce n'est pas ce que nous souhaitons !

Cette contribution n'épuise pas le sujet de l'articulation du combat féministe et de l'antiracisme, en particulier contre l'islamophobie. Mais elle cherche à convaincre qu'il est dans l'intérêt des féministes de s'allier aux autres luttes et de créer des lieux de convergence, tout comme il est dans l'intérêt des antiracistes et de ceux qui luttent contre l'islamophobie de soutenir les revendications féministes. Nous voulons convaincre que tourner le dos aux autres mobilisations, sous prétexte qu'elles n'ont pas d'emblée la bonne position sur toutes les questions, est sectaire et mortifère pour l'avenir de nos luttes. Nous voulons mettre en garde contre le fait d'opposer les luttes féministes et les combats contre l'islamophobie. Nous voulons convaincre qu'il est possible de s'allier à d'autres dans la lutte contre les discriminations islamophobes sans renoncer à notre combat féministe, ni à le reléguer au second plan.

Annick Coupé, Sigrid Gérardin,, Esther Jeffers, Cécile Ropiteaux, Sophie Zafari

10 - Santé des salariées : l'articulation vie privée / vie pro n'explique pas tout

"Qui s'intéresse à la question du travail, s'intéresse au genre", estime la sociologue Anne Jacquelin. Les taux d'accident du travail et de maladies professionnelles augmentent chez les femmes, alors qu'ils baissent chez les hommes. Plusieurs chercheuses livrent des pistes d'explications.

Entre 2001 et 2012, si l'on en croit l'Anact, le nombre d'accidents du travail a diminué de 23 % chez les hommes. Chez les femmes, en revanche, il a augmenté de 20 %. Idem pour les accidents de trajet (+ 15 %), et les maladies professionnelles (+ 169% !). Sans surprise, on constate aussi que l'absentéisme les concerne davantage que les hommes. La faute à une multitude de facteurs ayant un « impact différencié sur les hommes et les femmes », explique Florence Chappert, responsable du projet "genre et conditions de travail" à l'Anact (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). La difficile articulation vie privée-vie professionnelle n'expliquerait donc pas tout.

Des métiers distincts : Certes, pour l'Anact, ces chiffres s'expliquent par le fait que les femmes cumulent davantage que les hommes charges professionnelles et familiales, s'exposant par là même à des "horaires atypiques". Mais son "analyse sexuée des chiffres-clés de la sinistralité au travail" (basée sur les chiffres de la CnamTS et de l'Insee) va plus loin. L'agence insiste sur le fait qu'hommes et femmes exercent souvent des métiers distincts, avec des expositions et des probabilités d'accidents donc différentes. Anne Jacquelin, chercheuse en sociologie du travail, confirme : « 80 % du total des salariées se concentrent sur 7 ou 8 métiers », les métiers du soin et de l'enseignement, surtout. Néanmoins, selon Florence Chappert, les écarts entre les hommes et les femmes en termes d'accidentologie se retrouvent aussi dans les secteurs professionnels plus

mixtes. Les salariées y sont également plus absentes que leurs collègues masculins. Au final, si l'on s'en tient aux données analysées par l'Anact, les secteurs les plus accidentogènes pour les femmes seraient ceux de la santé, du nettoyage, des services, du commerce et de l'industrie de l'alimentation.

L'organisation du travail en question : Autre facteur important à prendre en compte, pour Anne Jacquelin : l'absence ou la moindre présence du "collectif" - syndicats, branches professionnelles -. Dans les secteurs réputés masculins comme le bâtiment, ils permettent aux salariés d'organiser le travail et de « gérer la prise de risque ». Sans cela, l'organisation du travail peut se faire au détriment des salariées, explique la chercheuse, et ne « permet pas de prendre en compte les fragilités psychologiques » qui peuvent surgir en cas de conflit par exemple. Marine Coupaud, chercheuse en économie à l'université de Bordeaux, postule de son côté que le travail indépendant a des « effets favorables sur la santé des femmes », notamment grâce à « l'équilibre entre vie privée et vie sociale » que cela permet. Selon ses travaux sur le sujet, les travailleuses indépendantes ont moins de chance de développer des troubles infra-pathologiques (nervosité, troubles du sommeil, maux d'estomac) ou des troubles musculo-squelettiques que celles qui travaillent dans une entreprise... Surtout si celle-ci est grande.

Les "cols blancs" plus vulnérables : Car la taille de la structure serait également un facteur qui impacte différemment la santé des hommes et des femmes. « On peut se demander si cet environnement de travail - la grande entreprise - n'est pas plus adapté aux hommes », interroge la chercheuse. « On observe une amélioration de leur santé dans ce contexte, que l'on ne retrouve pas chez les femmes... Peut-être est-ce une question de pression ? ». Toujours est-il que, lorsqu'elles parviennent à se hisser aux postes à responsabilités de ces entreprises, les femmes connaîtraient « une probabilité plus forte d'expérimenter une maladie ». Parce qu'elles n'assument pas moins de tâches domestiques que les autres, et « peut-être aussi parce qu'elles doivent se donner plus que les hommes pour garder leur place », avance-t-elle. Elles seraient en tout cas plus nombreuses que les hommes à travailler plus de 40 heures par semaine... ce qui aurait davantage de répercussions sur leur état de santé que si elles étaient des hommes.

De l'aménagement des postes de travail : Moins étonnant, le facteur à l'impact différencié le plus net reste les conditions de travail physique. « On peut s'y attendre, du fait de la condition physique des femmes [leur force musculaire équivaldrait aux 2/3 de celle des hommes], et de l'adaptation des postes de travail », pointe Marine Coupaud. Florence Chappert confirme, citant l'exemple d'une entreprise dans laquelle l'Anact est intervenue. La structure s'est féminisée mais n'a pas suffisamment adapté ses systèmes de travail pour intégrer le fait que des femmes y travaillaient désormais : « Nous avons pu constater par exemple que la hauteur d'un certain nombre d'équipements étaient adaptée à la taille moyenne de l'ensemble du personnel, ce qui pénalisait plutôt les salariées », explique-t-elle. Ajoutant que dans cette entreprise, « la répartition des postes de travail est fonction de l'ancienneté », elle souligne une sorte de paradoxe : « Tout cela est équitable, fait pour que les femmes et les hommes aient la même chose. Mais au final, cela pénalise la santé des femmes ».

Le genre ignoré par la prévention : Que fait la prévention en santé et sécurité au travail ? Si elle est bien développée dans les métiers à prédominance masculine comme la métallurgie et le BTP, elle est relativement récente dans les secteurs exclusivement féminins. Et dans les secteurs plus mixtes, elle ne semble pas particulièrement prendre en compte la variable du sexe. La question n'intéresserait-elle pas ? Les femmes sont-elles les seules à pouvoir porter le sujet ? C'est en tout cas un constat que font les chercheuses, jusque dans leur propre secteur d'activité ! Et pour Marine Coupaud, le fait qu'il y ait peu de femmes aux postes de direction accentue le phénomène. Florence Chappert, elle, suggère aux entreprises dans lesquelles l'Anact intervient de "mailler les questions de santé au travail avec les questions d'inégalité", par ailleurs abordées dans le rapport

annuel de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes, obligatoire dans les établissements de plus de 50 salariés. Mais elle en convient, « ça n'est pas la question qui motive le plus les entreprises ».

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

11 - Prochaine rencontre lesbienne féministe 2015 - Coordination Lesbienne en France

Ce sera pendant le week-end de la Pentecôte du samedi 23 mai 14h au lundi 25 mai 14h. Une occasion de nous revoir et/ou de faire de nouvelles rencontres..... ; De participer à des ateliers de rencontres, d'échanges, de réflexions sur des thèmes lesbiens/féministes : droits propres, extrêmes, libre disposition du corps... ; De découvrir une région à travers une randonnée pédestre préparée amoureusement par les copines lesbiennes auvergnates ; et puis de faire la fête ensemble....

Après Saint-Marc-sur-Mer, le col de la Schlucht, l'Eurolesbopride de Marseille et la Roque d'Anthéron, retrouvons nous en Auvergne...à la Bourboule Puy de Dôme, à 50 kilomètres de Clermont-Ferrand, lieu accessible par gare SNCF.

Informations pour les réservations : henriet.g@orange.fr